

Nombre de Conseillers :

- en exercice.....33
- présents.....25
- absents.....08
- votants.....32
- procurations.....07

Acte certifié exécutoire compte tenu
de sa :

télétransmission en Préfecture le :

27 SEP. 2023

publication en ligne le :

27 SEP. 2023

DAVIET Roland, Maire.

Le 19 septembre 2023 à 18h00, le Conseil Municipal d'Epagny Metz-Tessy, dûment convoqué le 12 septembre 2023, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle d'animation, sise 15 rue de la Grenette, sous la présidence de Monsieur Roland DAVIET, Maire d'Epagny Metz-Tessy.

PRÉSENTS : Tous les Conseillers sauf M. Jean-Louis ANGELLOZ-NICOUD, Mme Laurence BACINO, M. Jean-Philippe BOIS, Mme Marie-Thérèse BOUKOUYA, Mme Célia DE LA CHAPELLE, Mme Emmanuelle CUVEILLIER, M. Adrien GUILMAIN et Mme Corinne MASSE, absents et excusés.

M. Jean-Louis ANGELLOZ-NICOUD a donné procuration à Mme Brigitte REBOUILLAT.

Mme Laurence BACINO a donné procuration à Mme Nathalie BERTHET-BONGAY.

M. Jean-Philippe BOIS a donné procuration à M. Lucien LAVOREL.

Mme Marie-Thérèse BOUKOUYA a donné procuration à Mme Martine COUTAZ.

Mme Emmanuelle CUVEILLIER a donné procuration à Mme Juliette LAZZERINI.

M. Adrien GUILMAIN a donné procuration à M. Joseph PELLARIN.

Mme Corinne MASSE a donné procuration à M. Jean-Philippe BRITON.

Mme Sylvie CATALANO a été désignée secrétaire de séance.

- O B J E T -

2023 / 78 Accord-cadre à bons de commande de maintenance et exploitation des installations de chauffage et de ventilation - Autorisation de signature des marchés :

Monsieur le Maire Adjoint expose ;

Afin de pouvoir confier la maintenance et l'exploitation des installations de chauffage et de ventilation à une ou plusieurs entreprises, un appel d'offres ouvert a été lancé avec un Avis d'Appel Public à la Concurrence publié le 19 juin 2023 au BOAMP et JOUE et sur le profil d'acheteur de la Commune (plateforme de dématérialisation pour le retrait du DCE et le dépôt des offres).

Il s'agit d'un accord-cadre à bons de commande dont le montant minimum annuel de commande est de 35 000.00 € HT soit 42 000.00 € TTC et le montant maximum annuel de commande est de 100 000.00 € HT, soit 120 000.00 € TTC. Cet accord-cadre commencera à compter de sa notification pour une durée de 12 mois et sera renouvelable trois fois par reconduction tacite. La durée totale de l'accord-cadre est fixée à 47 mois.

Les critères retenus pour le jugement des offres sont les suivants :

- Valeur technique.....50 %
- Prix des prestations.....40 %
- Performance en matière de protection de l'environnement.....10 %

Suite à l'analyse des offres et à la commission d'appel d'offres du 18 septembre 2023, l'offre jugée économiquement la plus avantageuse est celle de l'entreprise LANSARD ENERGIE.

Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des membres présents et représentés, DÉCIDE :

D'ATTRIBUER l'accord-cadre à bons de commande de maintenance et exploitation des installations de chauffage et de ventilation à l'entreprise LANSARD ENERGIE.

D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer cet accord-cadre à bons de commande.

DE DONNER DÉLÉGATION à Monsieur le Maire pour prendre toute décision relative à l'exécution de cet accord-cadre à bons de commande.

Pour Extrait Conforme,
Le Maire,

The image shows a blue ink signature of Roland DAVIET written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE EPAGNY METZ-TESSY' around the perimeter and '74' at the bottom. In the center of the stamp is a coat of arms featuring a tree and a figure. The signature is a large, stylized loop.

Roland DAVIET.

Le secrétaire de séance,

A blue ink signature of Sylvie CATALANO, written in a cursive style.

Sylvie CATALANO.